



Autorisation de prise en charge médicale

J'autorise le président de la section Basket du club d'adhésion, ou par délégation, le responsable de salle, ou l'accompagnateur d'équipes dans laquelle joue mon enfant, à faire intervenir un médecin pour pratiquer ou faire pratiquer toute intervention indispensable, même sous anesthésie générale et pour donner les soins nécessaires en cas d'urgences.

Je m'engage à rembourser l'intégralité des frais (médicaux et pharmaceutiques) avancés éventuellement pour mon compte.